

JUSQU'À LA MORT ACCOMPAGNER LA VIE

Accompagnants bénévoles

JALMALV- MONTPELLIER

BURO CLUB

543, rue de la Castelle 34070 Montpellier

Tél. : 04 67 17 61 00

Email : asso@jalmalv-montpellier.fr

Internet : www.jalmalv-montpellier.fr

Permanence : les mardi et jeudi de 10h à 16h

Les autres jours sur rendez-vous.

« Accompagner quelqu'un ce n'est pas le précéder, lui indiquer la route, lui imposer un itinéraire, ni même connaître la direction qu'il va prendre. C'est marcher à ses côtés en le laissant libre de choisir son chemin et le rythme de ses pas »

Patrick Verspieren, Face à celui qui meurt - Desclée de Brower, 1999

Historique de **JALMALV**

- 1979** Montpellier précurseur. Les soignants aspiraient à une meilleure prise en charge de la douleur, et le CRERSI (Collectif de Recherche Et de Réflexion en Soins Infirmiers) est né à Montpellier, autour du **Dr Martine SIFFERT**, soignant le SIDA (service des maladies infectieuses à l'hôpital Gui-de-Chauliac).
- 1982** **Pr René SCHAERER**, oncologue et créateur d'une équipe de soins palliatifs au CHU de Grenoble « Un autre regard sur la maladie grave, la douleur et la fin de vie est possible ».
- 1983** Autour du **Pr René SCHAERER** et de **Janine PILLOT**, psychologue, **JALMALV Grenoble** est constitué et ses statuts adoptés.
- 1987** Naissance de la **FEDERATION JALMALV**

Historique de **JALMALV**

- 1989** La **FEDERATION JALMALV** est engagée dans les Soins Palliatifs et participe à la création de la **SFAP** (Société Française d'Accompagnement et de Soins Palliatifs).
- 1993** La **FEDERATION JALMALV** est
- reconnue d'utilité publique
 - choisie comme première association pour représenter les usagers (RU).
- 2015** Naissance de **JALMALV MONTPELLIER** affiliée à la **FEDERATION JALMALV** et à la **SFAP**.



Existence légale

JALMALV MONTPELLIER agit dans le cadre de l'**article 10 de la loi du 9 juin 1999**, sur l'Accompagnement et les Soins Palliatifs, qui officialise la place du bénévolat d'accompagnement auprès des personnes gravement malades et/ou en fin de vie, ainsi que de leur famille.

L'article L 1110-1 du Code de la santé publique (droits des malades et usagers du système de santé)

*Des bénévoles, **formés à l'accompagnement** de la fin de vie et appartenant à des associations qui les sélectionnent, peuvent, avec l'accord de la personne malade ou de ses proches et sans interférer avec la pratique des soins médicaux et paramédicaux, apporter leur concours à l'équipe de soins en participant à l'ultime accompagnement du malade et en confortant l'environnement psychologique et social de la personne malade et de son entourage.*

=> Associations d'accompagnement **PARTENAIRES DES PROFESSIONNELS DE SANTE**

Existence légale

La circulaire N°DHOS/02/2008 du 25 mars 2008, relative à l'organisation des soins palliatifs précise les orientations de la politique des soins palliatifs, fournit des référentiels d'organisation des soins pour chacun des dispositifs hospitaliers de la prise en charge palliative et donne un cadre pour l'action des associations de bénévoles et des précisions sur la mise en œuvre du bénévolat d'accompagnement.

- Annexe 5 - Mission des associations d'accompagnements

Les associations d'accompagnement souscrivent aux principes des soins palliatifs que sont les principes d'humanité, de solidarité humaine, d'autonomie et de respect de la vie ; leurs missions s'inscrivent dans le cadre de la laïcité et de la neutralité de leurs bénévoles.

=> Associations d'accompagnement **DOIVENT SE Doter D'UNE CHARTE**

Charte nationale de la FEDERATION **JALMALV**

JALMALV met à la disposition des malades et de leurs proches des accompagnants bénévoles sélectionnés et formés à la présence et à l'écoute pour les accompagner au cours d'une phase critique de la maladie ou du deuil.

Le bénévole suit un parcours de formation encadré (formation initiale, formation continue, groupes de parole)

Le bénévole ne manifeste pas de références religieuses, philosophiques ou politiques.

LE BÉNÉVOLE DOIT RESPECTER LES OPINIONS DE LA PERSONNE ACCOMPAGNÉE

Charte nationale de la FEDERATION **JALMALV**

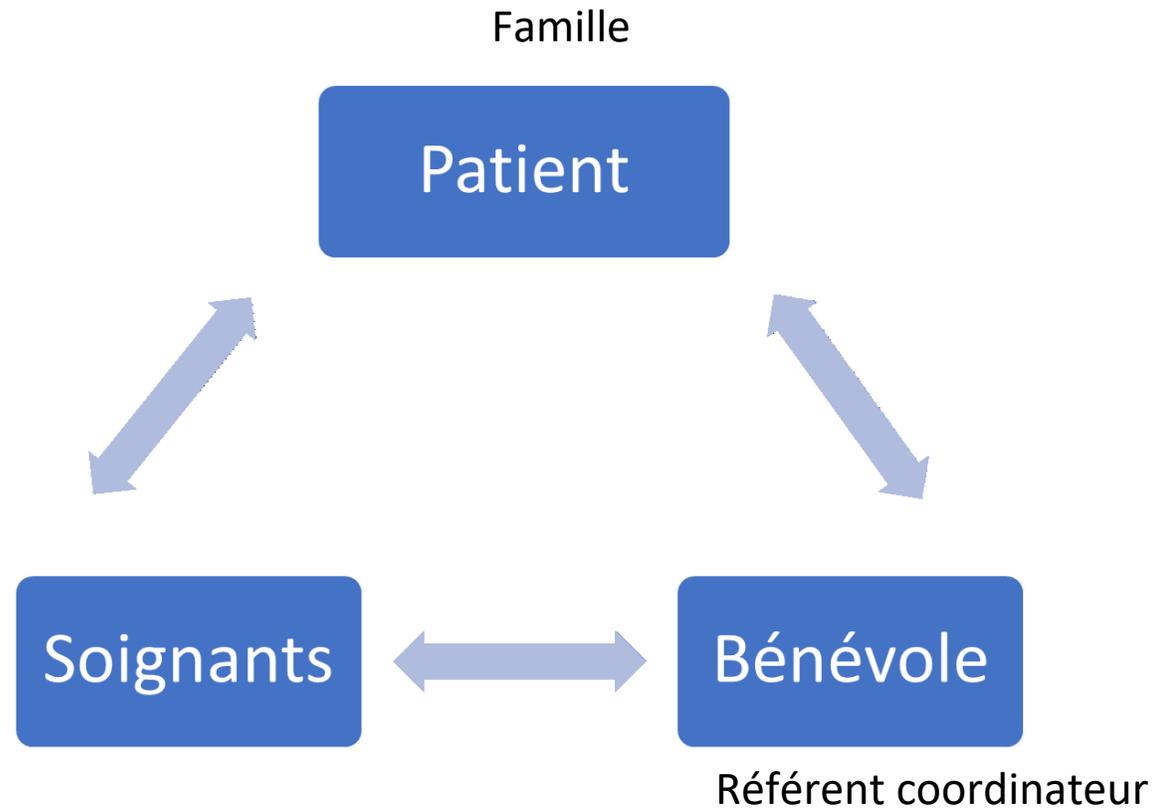
Le bénévolat d'accompagnement se vit collectivement au nom de l'association et au sein d'une équipe sous la responsabilité d'un coordinateur référent.

Il ne se vit pas individuellement.

Le bénévole n'est ni professionnel de santé, ni animateur, ni un proche.

Il ne doit pas interférer dans les soins.

LE BÉNÉVOLE EST EN COMPLEMENTARITE DE L'ÉQUIPE SOIGNANTE



Dans un service, **relation soignant- bénévole**

L'intégration d'une équipe de bénévoles relève d'une véritable démarche de complémentarité. Elle requiert du temps, une confiance et un respect réciproque. Une définition préalable du rôle des bénévoles et des limites du champ de leur action s'avère indispensable.

Dans un service, le bénévole informe les soignants de son arrivée en allant prendre connaissance du cahier de liaisons dans la salle de soins et s'informe des patients à rencontrer.

Dans un service, **relation patient (famille) – bénévole**

Les accompagnants bénévoles ne sont pas dans le « faire ».

Les bénévoles sont dans l'acceptation de ce qui est dans l'instant présent, ouverts à la rencontre.

Les bénévoles proposent **ÉCOUTE et PRESENCE**

Écoute des sentiments et des émotions vécues par la personne
Écoute de la souffrance physique et psychique,
Présence dans la solitude, l'isolement, le cheminement

Dans le service, le bénévole trace un compte rendu dans le cahier de liaison qui traduit la rencontre telle que ressentie par le bénévole dans le respect de la confidentialité.

Qualités du bénévole et éthique de **JALMALV**

- **Esprit d'équipe** : le bénévole fait partie d'une équipe sous la responsabilité d'un référent
- **Être à l'écoute** de la demande du malade, de sa famille et du soignant
- **Assurer une présence** (même silencieuse) régulière
- **Respect de la personne** (dignité, intimité) et du secret professionnel

Le bénévole est tenu à la CONFIDENTIALITE : respect du secret des informations qu'il reçoit, tant de la part des personnes accompagnées que des professionnels de santé.

Qualités du bénévole et éthique de **JALMALV**

Le bénévole est un **CITOYEN SOLIDAIRE** D'UN AUTRE CITOYEN FRAGILISÉ.

- **Solidarité:** relation humaine qui se vit dans une réciprocité et un enrichissement mutuel.
- **Dignité:** être reconnu, en tant qu'être humain jusqu'à la fin
- **Respect de la vie:** nous défendons une approche humaine de la fin de vie permettant à chacun de vivre jusqu'au bout, en lien avec les siens et les autres.

Recommandations de **JALMALV**

- **Engagement:** à l'issue du parcours de formation, le bénévole s'engage en signant la charte de l'accompagnement bénévole
- **Régularité et Présence** : chaque bénévole intervient un jour défini dans la semaine sur un créneau horaire
- Une équipe minimum de 2 accompagnants bénévoles répartis sur la semaine

Parcours de formation des bénévoles **JALMALV MONTPELLIER**



1- FORMATION INITIALE ENCADREE PAR DES PROFESSIONNELS QUALIFIES

- Préparation à l'accompagnement (10 journées - 1 samedi/mois)
- Divers thèmes abordés (connaissance de soi, relation à l'autre, les différents types d'écoute, les limites de l'accompagnement)



2- FORMATION CONTINUE

- Conférences (1 fois/2mois)
- Thèmes spécifiques ou d'actualités



3- SOUTIEN DES ACCOMPAGNANTS BENEVOLES : GROUPES DE PAROLE - ECHANGES

- Avec un Psychologue clinicien : Partage de vécus, libérer l'émotionnel (10 sessions - 1 fois/mois)
- Un référent coordinateur par établissement (présence continue)

CALENDRIER FORMATION INITIALE AU BÉNÉVOLAT D'ACCOMPAGNEMENT SESSION 2024 - 2025



1- FORMATION INITIALE ENCADREE PAR DES PROFESSIONNELS QUALIFIES

Lieu : au siège de l'Association
BURO CLUB – 543 rue de la Castelle
34070 MONTPELLIER

THÈMES	INTERVENANTS	DATES de 9h à 17h
1. Matin : Relation et Communication A-Midi : Approche anthropologique et sociologique de la maladie et de la mort	Justine ZECCA <i>Formatrice CODES 34</i> Anne-Lise FAVIER <i>Docteur en Anthropologie</i>	Samedi 28 septembre 2024
2. Vivre entre la maladie et la mort	Laurence COTTET-GOFFIN <i>Psychologue clinicienne</i>	Samedi 05 octobre 2024
3. Matin : La mort comme partie de la vie A-Midi : Relation – Écoute – Présence n°1	Catherine FAVRE <i>Psychologue clinicienne</i> <i>Consultante IRIS</i>	Samedi 16 novembre 2024
4. Les soins palliatifs et l'accompagnement	Dr Dominique DENIS-KARAOUÏ <i>Médecin SP Clinique Mas de Rochet</i>	Samedi 14 décembre 2024
5. Silence et toucher dans la relation d'accompagnement	Hélène GERBEAUX <i>Psychologue clinicienne</i>	Samedi 11 janvier 2025
6. La personne âgée	Docteur Audrey LEGLISE <i>Gériatre</i>	Samedi 01 février 2025
7. Relation – Écoute – Présence n°2	Catherine FAVRE <i>Psychologue clinicienne</i> <i>Consultante IRIS</i>	Samedi 15 mars 2025
8. Accompagnement et spiritualité Les pratiques de l'accompagnement	Françoise MARMAGNE <i>Psychologue clinicienne</i>	Samedi 05 avril 2025
9. Matin : La souffrance A-Midi : Les limites de l'accompagnement	Docteur Olivier MAILLÉ <i>Médecin en Soins Palliatifs</i> Equipe Jalmalv-Montpellier	Samedi 17 mai 2025
10. Accompagner au nom de JALMALV-Montpellier	ÉQUIPE Jalmalv-Montpellier <i>(Bénévoles Référents)</i>	Samedi 14 juin 2025



2- FORMATION CONTINUE RENCONTRES - DEBATS

Ouvertes à tous, entrée libre.
Inscription obligatoire.

asso@jalmalv-montpellier.fr

CONFÉRENCE-DÉBAT

Mercredi 6 novembre 2024 à 19h00

CRIP UGECAM à CASTELNAU-LE-LEZ

« Médicalisation de l'existence » Dr Olivier MAILLE



CONFÉRENCE-SPECTACLE

Judi 21 novembre 2024 à 20h00

Maison des Étudiants « RICHTER à MONTPELLIER

« À mourir de joie » Sandra MEUNIER



40^{ème} édition des 20 km de Montpellier

Dimanche 24 Novembre 2024 à partir de 9h00

au Domaine d'Ô à MONTPELLIER

« L'altruisme en action » organisé par le LION'S CLUB LANGUEDOC



Fondation Philippe Daher



Événement

CONCERT

Samedi 5 octobre 2024 à 18h30

Maison des Cœurs à MONTPELLIER

« Chanter la vie avec son chœur »

En partenariat avec LION'S CLUB LANGUEDOC



Concert Chanter la Vie avec son Choeur

Au profit de l'association Jusqu'À La Mort Accompagner La Vie

LE CHŒUR UNIVERSITAIRE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE
Sous la Direction de Valérie Blanvillain

**LE CHŒUR DE FEMMES DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE
DE SAINT JEAN DE VEDAS**
Sous la Direction de Corinne Zoumboulis

Piano, Hyejin Park



Samedi 5 octobre 2024
18h30
Maison des Chœurs
Montpellier

Entrée : 15€
Scannez moi pour
vous inscrire :



Au programme
Bernstein, Chilcott, Jenkins...

Tram : ligne 1 ou 4 (Albert 1er - Cathédrale)



Intervention des bénévoles **JALMALV MONTPELLIER**

sous conventions de partenariat conformes à la convention type définie par décret en Conseil d'Etat

Centre Hospitalier Universitaire Régional de Montpellier

- **Hôpital Saint ELOI**

Hémato-Oncologie

Hémato intensive

Hépatogastro (hospitalisation complète A)

Hépatogastro (Soins Continus)

Réanimation digestive (DAR B)

- **Hôpital ARNAUD de VILLENEUVE**

Pneumo A : Oncologie thoracique

Pneumo B : Hospitalisation complète

USIP et USIC

Réanimation Cœur-poumon (DAR D)

- **Unité d'Accompagnement en Soins Palliatifs**

- **Centre de gérontologie clinique Antonin Balmès**

Gérontologie SSLD (Soins de Suivi Longue Durée)

- **Centre Bellevue**

SSR (Soins de Suivi Réadaptation)

Intervention des bénévoles **JALMALV MONTPELLIER**

sous conventions de partenariat conformes à la convention type définie par décret en Conseil d'Etat

- **Clinique Clémentville**

Oncologie médicale
USI (Unité de Soins Intensifs)
USC (Unité de Soins Continus)

- **Clinique Mas de Rochet**

Oncologie Médicale
USP (Unité de Soins Palliatifs)
SSR (Soins de Suivi Réadaptation)

- **Clinique Fontfroide**

Service de la Teranga EVC (Etat Végétatif Chronique)
Pauci relationnel

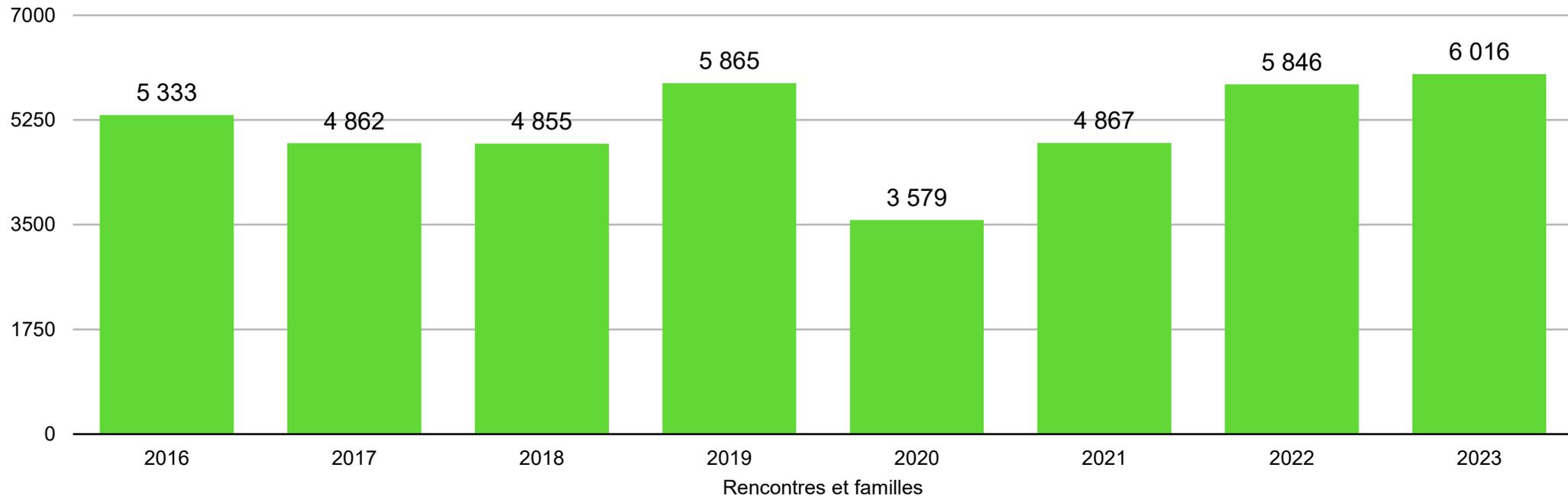
- **Institut du Cancer de Montpellier (ICM)**

Services de soins palliatifs.

- **EHPAD *Les couleurs du temps***

Pour les patients en soins palliatifs

Interventions des bénévoles **JALMALV MONTPELLIER**



Actualités

Revue de **JALMALV** « *Se laisser interroger par les questions de la fin de vie* »

Revue n°149
Penser la liberté en fin de
vie.

Résumé

Liberté en fin d'existence. Quel cadre général de la Loi ? Comment distinguer autonomie et autodétermination ? Comment résonnent grande vulnérabilité et créativité ? Quelle articulation entre liberté de la personne malade et celle du soignant ? Autant de questions tant pour nourrir les débats que pour guider les pratiques du soin et de l'accompagnement.

<https://www.jalmalv-federation.fr/revues/>

La minute info des bénévoles **JALMALV**

Spot JALMALV « donner du temps qui compte : la minute d'info des bénévoles d'accompagnements (soundcloud.com)



Pour résumer

- Le bénévole d'accompagnement est soumis au principe de confidentialité et au respect du secret professionnel
- Le bénévole d'accompagnement, par la singularité de sa posture neutre, par sa disponibilité et son écoute est un maillon du « prendre soin » avec un rôle sociétal

Etre attentif à quelqu'un qui souffre,
Ce n'est pas donner une solution ou une explication à sa souffrance,
C'est lui permettre de la dire et de trouver lui-même son propre chemin pour se libérer [...]
Ecouter, c'est donner à l'autre ce que l'on ne nous a peut-être jamais donné :
de l'attention, du temps, une présence affectueuse.

Mata Amritanandamayi (Amma), fondatrice de l'ONG « Embracing The World » Extrait de Quand l'écoute sublime

Merci pour votre écoute,



Des questions ?

Comment soutenir notre association ?

Par votre engagement personnel

Notre association a toujours besoin de plus d'accompagnants pour répondre aux demandes des institutions et des malades à domicile.

Par votre soutien moral

Faire connaître notre mouvement et l'intérêt que vous lui portez nous permet d'être entendus par les élus, les professionnels de santé et le grand public.

Par votre soutien financier

Un don ou votre adhésion à notre association sont des sources financières dont a besoin notre structure pour son fonctionnement et son développement.